

# PROCEDE D'ÉVALUATION PREALABLE A VOTRE FORMATION A LA CONDUITE ET A LA SECURITE ROUTIERE

Pour débiter votre parcours de formation, une évaluation de vos compétences va être réalisée.

D'une durée totale de 50 minutes, elle permettra de vous proposer une formation adaptée accompagnée d'une proposition chiffrée.

## 1/ Compétences évaluées

- vos connaissances des règles du code de la route
- vos connaissances en matière de conduite d'un véhicule
- vos expériences en tant qu'usager de la route
- vos compétences psychomotrices
- vos motivations

## 2/ Moyen utilisé

Le véhicule sur lequel vous ferez votre formation complète

## 3/ Information du public

Le procédé d'évaluation est à disposition dans le local de l'école de conduite si le public souhaite en prendre connaissance